

Plusieurs cabinets sur la cession de Skyrock à CASA

Le projet, sur les rails depuis avril dernier, s'est enfin concrétisé. La société d'investissement AXA Private Equity (AXA PE), filiale de l'assureur AXA, a annoncé la cession de 53 % du capital du groupe Skyrock à la banque française Crédit Agricole S.A (CASA) et au fondateur de la radio, Pierre Bellanger. Une opération qui porte ainsi leur participation à environ 83 %. Concrètement, Crédit Agricole et Pierre Bellanger devraient créer un nouveau holding contrôlé à 51 % par le fondateur et président de la radio, la banque française détenant quant à elle 49 %. Ce holding contrôlera ainsi 60 % de Nakama, holding

de tête du groupe Skyrock. AXA PE conservera de son côté 16 % du capital ainsi qu'un siège au conseil d'administration. Parallèlement, Orange et le FSI ont acquis respectivement 34 et 15 % environ du capital du pôle Internet et mobile du groupe Skyrock, le pôle radio restant détenu à 100 % par Nakama.

Brandford-Griffith & Associés conseillait CASA **Henri Brandford Griffith** et **Jérôme Brosset**, associés, et **Mylène Gallaud**.

Latham & Watkins représentait, pour sa part, AXA PE avec **Olivier du Mottay**, associé, et **Bertrand Levy** en corporate,

et avec **Xavier Renard**, associé, en fiscal. De son côté, August & Debouzy assistait Orange avec **Gilles August**, associé, **Julien Aucomte**, counsel, et **Julien Wlodarczyk**, assistés de **Virginie Devos**, associée, **Marie-Maud Vinot** et **Chloé Alligier** en droit social, et de **Véronique Dahan**, **Chloé Minet** et **Howard Tempier** en droit commercial / IP.

Enfin, Redlink accompagnait le FSI avec **Hervé de Kervasdoué**, associé, et **Elisabeth Denis**, tandis que Skyrock était représenté par BCTG avec **Nuno de Ayala Boavantura**, associé, et **Gabriel d'Amécourt**. ■

Salans, Willkie et Orrick sur la restructuration de deux lycées en Lorraine

Le 3 novembre dernier, la région Lorraine et la société Lylopolis, réunissant les industriels Pertuy Construction et Exprim (groupe Bouygues) ainsi que la société Barclays European Infrastructure Projects, ont conclu un contrat de partenariat d'une durée de près de 22 ans portant sur la conception, le financement, la déconstruction-construction, l'exploitation technique et la maintenance de deux lycées Marquette et Hanzelet sur la commune de Pont-à-Mousson. Montant total du projet : environ 85 millions d'euros.

Salans conseillait la région Lorraine avec **Marc Fornacciarì**, associé, **Justine Verrier** et **Léa Traisnel** en droit public, et avec **Jean-Marc Allix**, associé, et **Maria Nenova** en droit du financement.

Willkie Farr & Gallagher assistait, pour sa part, Bouygues et Barclays avec **Amir Jahanguiri**, associé, en financement de projets, et **Thierry Laloum**, associé, en contrats et contentieux publics, assistés de **Driss Bererhi** et **Farah El-Bsat**.

Orrick Rambaud Martel représentait enfin les prêteurs avec **Yves Lepage**, associé, assisté de **Bertrand Fournier Montgieux** et **Bérénice Combette** en droit du financement, **Jean-Luc Champy**, of counsel, et **Geoffroy Berthon** en droit public et contrats industriels, et de **Talia Poleski** en corporate.

Cinq cabinets sur la vente d'Enerest à Electricité de Strasbourg

Gaz de Strasbourg (Réseau GDS), groupe dédié à la gestion du réseau de distribution de gaz naturel dans 83 communes du Bas-Rhin, annonce être entré en négociations exclusives avec Electricité de Strasbourg (ES), filiale d'EDF, pour l'acquisition par ES de 100 % des actions et des droits de vote de la filiale de GDS Enerest, principal fournisseur de gaz de la région de Strasbourg. Objectif : donner naissance au premier distributeur d'énergies du Bas-Rhin, avec plus de 450 000 clients et un chiffre d'affaires de 750 millions d'euros.

ES était représenté par Sullivan & Cromwell avec **Olivier de Vilmorin**, associé, et **Audrey Ellis** en corporate, ainsi que par Hogan Lovells avec **Michel Debroux**, associé, en concurrence. Ernst & Young Société d'Avocats assistait EDF avec **Lionel Nentille** et **Anne-Laure Drouet**.

GDS était accompagné, de son côté, par SarrauThomasCouderc avec **Pierre Bouley**, associé, et **Stéphanie Desprez** pour les aspects fiscaux, et par Frieuh Bouhenic avec **Laurence Masseran**, associée, et **Damien Boulanger**.

Kiloutou s'offre BM Location : Willkie et Gide sur le dossier

Kiloutou, numéro deux tricolore de la location de matériel, annonce la reprise auprès du groupe Monnoyeur de la société BM Location, spécialisé dans le matériel de terrassement et compactage en France.

Willkie Farr & Gallagher conseille Kiloutou avec **Christophe Garaud**, associé, **Xavier Doumen**, **Elise Carrera**, **Paul Guillemin** et **Alexandre Avrillon** en corporate, **Philippe Grudé**, européen counsel, en fiscal, et avec **Jacques-Philippe Gunther**, Oassocié, **Agathe Richard** et **Marion Bailly** en antitrust.

Gide Loyrette Nouel assiste, de son côté, Monnoyeur avec **Nadège Nguyen**, associée, **Cécile Davanne-Mortreux** et **Maria-Carla Conti** en corporate, et avec **Dimitri Dimitrov** en antitrust.

LL Berg sur la reprise de Planet Sushi

Les fonds Céré Capital et Azulis annoncent la prise de contrôle majoritaire du groupe Planet Sushi, spécialiste de la livraison de sushis à domicile, et investissent 30 millions d'euros afin de développer l'enseigne en France et à l'international. Siben N'Ser, dirigeant du groupe, conserve près de la moitié du capital.

LL Berg conseillait Céré et Azulis avec **Olivier Abergel**, associé, et **Gaëlle Quillivic**.

Le vendeur était assisté de son côté par **Valérie Dahan**. ■